



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 6 avril 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Golfech, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D7-1-54

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE – BUDGET PRIMITIF 2021
ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphane
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. GIL Philippe
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie
	:	Mme DUBOIS Corinne
	:	M. TOURNE Jacques

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal (en audio)	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial
M. AILHAS Gérald	:	Trésorier de VALENCE D'AGEN

Madame CLUCHIER Marie Christine a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2021D7-1-54

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE – BUDGET PRIMITIF 2021 ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, la Communauté de Communes des Deux Rives est compétente en matière d'assainissement collectif des eaux usées.

Les services d'eaux et d'assainissement étant gérés comme des Services Publics à Caractère Industriel et Commercial, par délibérations en date du 5 Octobre 2020, le conseil communautaire a acté la création d'une régie unique « Assainissement des Deux Rives » dotée de la seule autonomie financière. Par ailleurs, un budget annexe « Assainissement collectif des eaux usées » a été institué.

Le premier budget primitif présenté pour 2021 s'équilibre, en dépenses et en recettes pour un montant total de **2 113 609,50 €** se répartissant comme suit :

- **1 182 000 €** en section de fonctionnement,
- **931 609,50 €** en section d'investissement, avec reprise des restes à réaliser.

I – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement se décompose comme suit, avec un vote portant sur des chapitres « Opérations d'équipement » :

Code	DÉPENSES – Libellé opérations	Montant Budget Primitif 2021 + Restes à réaliser	Code	RECETTES – Libellé opération	Montant Budget Primitif 2021 + Restes à réaliser
30	Diagnostics	161 434,00 €	30	Subvention diagnostics	76 609,50 €
31	Boues	0,00 €			
32	Réseaux y compris postes relevage	188 469,00 €			
33	Branchements	63 959,00 €			
34	Stations d'épuration	152 247,50 €			
35	Matériel	5 000,00 €			
36	Télégestion – Autosurveillance	15 000,00 €			
37	Réhabilitation station Malause	30 000,00 €			
	Sous-total dépenses d'équipement	616 109,50 €		Sous-total subventions	76 609,50 €
16	Remboursement capital de la dette	175 500,00 €	16	Avance remboursable	500 000,00 €
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €	16	Emprunt d'équilibre	
	Total dépenses réelles d'investissement	811 609,50 €		Total recettes réelles d'investissement	576 609,50 €
040	Amortissements des subventions	120 000,00 €	040	Amortissements des biens	355 000,00 €
	Total des dépenses d'investissement	931 609,50 €		Total recettes d'investissement	931 609,50 €

A – Les recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement sont financées pour **76 609,50 €** par des subventions d'investissement portant sur les diagnostics assainissement, pour **500 000 €** par l'avance remboursable versée par le budget principal de la CC2R et pour **355 000 €** par les opérations d'ordre de transfert entre sections.

B – Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **811 609,50 €** et concernent principalement sur:

- Des travaux sur réseaux : **188 469 €**,
- Des diagnostics : **161 434 €**,
- Des travaux portant sur les stations d'épuration : **152 247,50 €**,
- Des travaux de branchements : **63 959 €**
- Remboursement du capital de la dette : **175 500 €**,

II – LA SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation se décompose comme suit :

Code	Libellé chapitre – DEPENSES	Montant Budget Primitif 2021	Code	Libellé article – RECETTES	Montant Budget Primitif 2021
011	Charges à caractère général	467 000 €	70611	Redevance assainissement	545 870 €
012	Charges de personnel	246 000 €	70613	PFAC	42 500 €
65	Autres charges de gestion courante	4 000 €	7068	Frais de contrôle	8 630 €
66	Charges financières	67 000 €	741	Prime épuration	15 000 €
68	Dotations aux provisions	6 500 €			
22	Dépenses imprévues	36 500 €	747	Subvention et participation (CC2R)	450 000 €
	Total dépenses réelles d'exploitation	827 000 €		Total recettes réelles d'exploitation	1 062 000 €
042	Amortissements des biens	355 000 €	042	Amortissements des subventions	120 000 €
	Total des dépenses d'exploitation	1 182 000 €		Total recettes d'exploitation	1 182 000 €

A – Les recettes d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à **1 062 000 €** :

- le produit des ventes et prestations pour **597 000 €** (redevance assainissement, participation au financement de l'assainissement collectif et frais de contrôle),
- les subventions d'exploitation pour **465 000 €** dont 450 000 € en provenance du budget de la Communauté de Communes.

B – Les dépenses d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation s'élèvent à **827 000 €** et concernent principalement :

- Charges à caractère général : **467 000 €** (électricité, entretien et travaux réseaux, fournitures, maintenance, frais de télécommunications...),
- Charges de personnel affectées à l'assainissement collectif des eaux usées: **246 000 €**,
- Dépenses imprévues : **36 500 €**,
- Charges financières : **67 000 €** dont **47 135 €** de remboursement des intérêts de la dette.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'approuver les propositions du Président,
- d'adopter le budget annexe 2021 assainissement collectif des eaux usées.

Fait à Valence d'Agen, le 12 avril 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 13 avril 2021

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

15 AVR. 2021

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le **15 AVR. 2021**

AR PRÉFECTURE

VOTE DU BUDGET ANNEXE - BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2021 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

Numéro de l'acte : 2021D7_1_54

Date de la décision : 12/04/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210412-2021D7_1_54-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 15/04/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Decisions budgetaires / débat d'orientations budgétaires

Document : [99_DE-082-248200016-20210412-2021D7_1_54-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original.)

Date de dépôt de l'acte : 15/04/2021 09:35:25

Date d'envoi de l'acte : 15/04/2021 09:37:49

Date de réception de l'AR : 15/04/2021 09:38:36